

Concours INTERNE, EXTERNE et 3^{ème} concours d'adjoint du patrimoine de 1^{ère} classe

Le jeudi 16 mars 2017 à St Brieuc

Epreuve d'admissibilité

Épreuve de cas pratique :

L'épreuve consiste en la résolution écrite d'un cas pratique à partir des données communiquées au candidat relatif à une situation à laquelle un adjoint territorial du patrimoine de 1^{ère} classe peut être confronté dans l'exercice de ses fonctions.

Durée : 2 heures
Coefficient : 4

Toute note inférieure à 5 sur 20 entraîne l'élimination du candidat.

IMPORTANT

Aucun signe distinctif ne doit apparaître sur votre copie ou le sujet : ni votre prénom ou votre nom, ni votre n° de convocation, ni votre signature ou paraphe.... Vous ne devez pas mentionner dans vos réponses des noms imaginaires ou existants (par exemple : nom d'une commune, nom d'un agent....).

Seuls sont autorisés les stylos billes non effaçables, plumes ou feutres d'encre NOIRE ou BLEUE (sont interdits les stylos billes effaçables type « friXion »). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante ainsi que du correcteur (blanco) est autorisée.

Les feuilles de brouillon (de couleur) ne seront pas notées par les correcteurs.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury

Les candidats peuvent répondre aux questions dans l'ordre qui leur convient, mais en indiquant le numéro de l'exercice traité sur leur copie.

Un malus de 2 points pourra être appliqué en cas de non-respect des règles de grammaire, d'orthographe et de syntaxe.

Dans le cadre de sa programmation annuelle, la direction des services culturels de votre collectivité sollicite les établissements patrimoniaux pour promouvoir une série d'animations sur la thématique : L'autre, regards sur la différence.

Le musée d'art et d'histoire, les archives municipales et la médiathèque choisissent de mettre en œuvre cette thématique au travers d'expositions temporaires s'appuyant sur les collections municipales, des prêts extérieurs et des dispositifs multimédia, ainsi qu'un programme d'actions culturelles.

L'ensemble de ces actions est valorisé via un portail internet créé à cette occasion et mettant en ligne les ressources produites par les trois établissements.

Vous êtes rattaché(e) à la direction des services culturels et êtes amené(e) à intervenir dans l'ensemble des services, chaque fois sous l'autorité du directeur de l'établissement ou d'un de ses assistants.

Vous êtes informé(e) que dans le cadre de la séquence d'observation en milieu professionnel, obligatoire pour tous les élèves des classes de troisième, le service accueillera prochainement un stagiaire. Celui-ci a émis le souhait, dans sa lettre de candidature, de découvrir les missions exercées par un adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe.

Question n° 1 : (4 points)

En amont de l'exposition, votre hiérarchie vous demande de formaliser la demande de prêt d'une œuvre conservée dans le musée des Beaux-Arts situé dans une commune voisine. Le conservateur du musée d'art et d'histoire a d'ores et déjà reçu un accord oral de principe pour ce prêt.

Quels documents sont nécessaires à la mise en œuvre de ce prêt ? Citez au moins quatre exemples.

Question n° 2 : (4 points)

Dans le cadre du projet, la médiathèque prévoit d'exposer des albums photographiques du début du XX^{ème} siècle, prêtés par des particuliers.

Ce service ne dispose pas de matériel ni de personnel spécialisé en matière de documents patrimoniaux, vous êtes chargé(e) de formuler les principales préconisations relatives à la manipulation, l'installation et l'exposition de ces documents.

Citez quatre préconisations devant être communiquées aux agents de la médiathèque.

Explicitez-les.

Question n° 3 : (6 points)

Dans l'ensemble des missions qui vous sont confiées, vous êtes chargé(e) de la conduite des visites commentées au musée d'art et d'histoire, deux après-midi par semaine.

Au cours d'une visite, vous constatez que comme le lui permet le règlement, un visiteur prend un grand nombre de photographies d'une des œuvres exposées avec son smartphone.

Il s'agit de l'œuvre suivante :

Affiche : Soudan et villages noirs - Exposition coloniale de Rouen

Nicolas Tamagno (1851-1933)

De 1896

6 Fi 412 – Fonds des affiches publicitaires anciennes - Collection Archives municipales

a. Cette œuvre est tombée dans le domaine public le 1^{er} janvier 2004. Dans le contexte du droit de la propriété intellectuelle, expliquez ce que signifie l'expression « œuvre tombée dans le domaine public ».

b. Le visiteur vous explique avoir lu un article dans la presse qui indiquait qu'afin d'acquérir cette œuvre, la collectivité avait demandé à l'Etat d'exercer, pour son compte, son droit de préemption. Il vous interroge sur la signification du terme « droit de préemption ». Répondez à sa question en quelques phrases.

c. Le visiteur est également intrigué par la mention suivante, figurant sur une petite plaque apposée à l'entrée de la salle d'exposition : « La rénovation de la salle d'exposition Beaulieu a pu être réalisée grâce au mécénat de l'entreprise : photoamnop ».

Le visiteur vous demande quel est l'intérêt pour une entreprise de devenir mécène du musée. Répondez à sa question en citant au moins deux intérêts.

Question n° 4 : (3 points)

A la sortie des salles du musée, un visiteur vous interpelle avec agressivité sur le contenu de l'exposition. Il évoque son désaccord avec le choix des pièces exposées qui, selon lui, n'ont pas leur place dans une institution sérieuse !

Comment gérez-vous la situation ? Quelle réponse lui apportez-vous ?

Question n° 5 : (3 points)

Votre responsable vous a désigné pour faire découvrir à l'élève stagiaire les missions que vous exercez en qualité d'adjoint du patrimoine principal de 2^{ème} classe.

Expliquez lui, en quelques mots, ce qu'est la « médiation culturelle ».

Afin d'illustrer vos propos, proposez deux exemples de médiation culturelle en relation avec la thématique « L'autre, regards sur la différence ».